

Doctrine IV - Commercialisation - Relation client

Table des matières

- IV. 1 - Dispositions générales
 - Recommandation DOC-2017-07 : Simulations de performances futures
 - Position DOC-2016-11 : Questions-Réponses sur le dispositif de vérification du niveau de connaissances minimales des conseillers en investissements financiers
 - Instruction DOC-2016-10 : La vérification des connaissances minimales des conseillers en investissements financiers
 - Position DOC-2013-02 : Recueil des informations relatives à la connaissance du client
 - Position - Recommandation DOC-2017-08 : Position-Recommandation complétant la Position 2013-02 sur le recueil des informations relatives à la connaissance du client
 - Instruction DOC-2012-07 : Traitement des réclamations
 - Position - Recommandation DOC-2014-05 : Conventions concernant la distribution d'instruments financiers
 - Position DOC-2012-08 : Placement et commercialisation d'instruments financiers
 - Instruction DOC-2013-07 : Exigences en matière de compétence professionnelle des conseillers en investissements financiers, d'actualisation de leurs connaissances et d'information de l'AMF relative à leur activité et à celle des associations
 - Position - Recommandation DOC-2006-23 : Questions-réponses relatives au régime applicable aux conseillers en investissements financiers
- IV. 2 - Dispositions spécifiques à certains produits
 - Instruction DOC-2017-06 : Procédure d'enregistrement et établissement d'un document d'information devant être déposé auprès de l'AMF par les intermédiaires en biens divers
 - Position - Recommandation DOC-2011-24 : Guide pour la rédaction des documents commerciaux et la commercialisation des OPC
 - Position - Recommandation DOC-2009-15 : Guide relatif à la commercialisation des emprunts obligataires auprès des clients non professionnels
 - Position - Recommandation DOC-2013-13 : Guide pour la rédaction des documents commerciaux dans le cadre de la commercialisation des titres de créance structurés
 - Position DOC-2010-05 : La commercialisation des instruments financiers complexes
 - Position DOC-2014-04 : Guide sur les régimes de commercialisation des OPCVM et des FIA en France
 - Instruction DOC-2014-03 : Procédure de commercialisation de parts ou actions de FIA
 - Instruction DOC-2008-04 : L'application des règles de bonne conduite lors de la commercialisation de parts ou actions d'OPCVM ou de FIA par les sociétés de gestion de portefeuille, les sociétés de gestion et les gestionnaires
 - Position DOC-2013-12 : Nécessité d'offrir une garantie (de formule et/ou de capital selon les cas) pour les OPCVM et FIA structurés, les OPCVM et FIA « garantis », et les titres de créance structurés émis par des véhicules d'émission dédiés et commercialisés auprès du grand public
 - Position DOC-2008-16 : La commercialisation en France des parts ou actions de fonds d'investissement constitués sur le fondement d'un droit étranger autres que des OPCVM ou des FIA
 - Position DOC-2008-20 : Questions-réponses relatives à la commercialisation des véhicules d'investissement à vocation principale de déductibilité fiscale



Table des matières

